Éoliennes en Pays d'Ancenis Association éolien citoyen

EOLA Développement Société par Actions Simplifiée éolien citoyen

Document de présentation du Projet éolien citoyen de Teillé, Trans/Erdre et Mouzeil

Porteur de projet :

Eoliennes en Pays d'Ancenis EOLA Développement regroupe environ 150 citoyens du territoire de la Communauté de Commune du Pays d'Ancenis, ainsi que la Société d'Aménagement de Loire-Atlantique.

Le projet d'EOLA Développement consiste en une ouverture maximale aux citoyens du territoire pour prendre part au projet énergétique local tant en termes de décisions que de financement. Cela participe d'une démarche de développement local.

Déroulement du projet :

Afin de voir un projet éolien se concrétiser sur ce territoire, deux autorisations sont à obtenir :

- un Permis de construire
- une Autorisation d'exploiter (Régime ICPE[1]).

Ces deux autorisations nécessitent la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement afin d'analyser précisément l'intégration d'un projet éolien dans son environnement. Les études à mener sont multiples : étude de la faune, étude de la flore, étude paysagère, étude acoustique. En parallèle et afin d'évaluer la pertinence économique d'un tel projet, une étude des vents du site est réalisée.

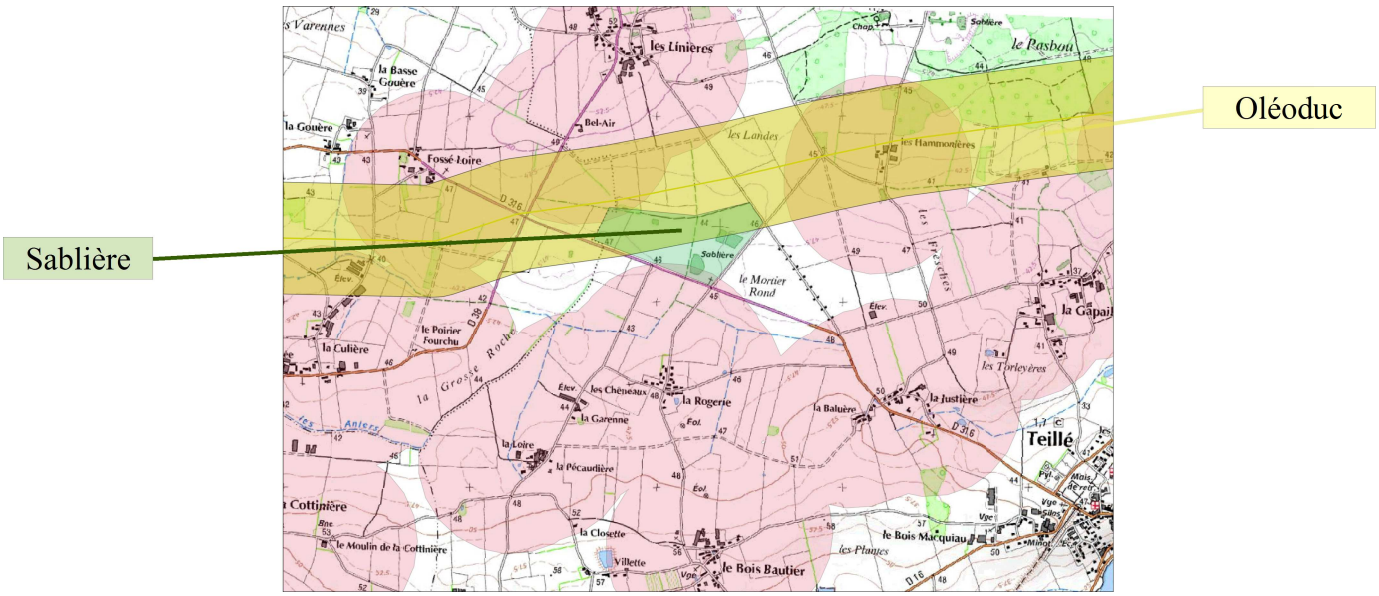

Conclusion des états initiaux des études :

Voici par thématique les conclusions succinctes des états initiaux :

- Faune : Suivant le schéma d'implantation retenu, il risque d'y avoir un impact sur les vanneaux huppés. Les oiseaux nichant sur site ne devraient pas être dérangés.
- Flore : Aucun enjeux.
- Chauves-souris : Le secteur a été fortement remembré ce qui limite fortement la présence des chauves-souris. Il faudra néanmoins tenter de s'éloigner des haies relictuelles.
- Paysage : Les enjeux paysager se concentrent sur certains points de vue (entrée et sortie des bourgs, monuments historiques, rive sud de la Loire) mais aussi sur la cohérence entre les différents parcs éoliens du territoire.

Planning :

Les études pourraient être finalisées pour l'été 2014, ce qui permettrait de déposer un dossier vers la fin de l'été 2014. Une enquête publique se tiendrait alors fin 2014-début 2015.

1 Instalation Classée pour la Protection de l'Environnement